

2023-03-31-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS Le Vendredi 31 Mars 2023 à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Grand-Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

Présents : ARNAULT Jacqueline, BERLIOZ Pascaline, BON Françoise, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René, GUILBERT Agnès, JAY Hélène, KALIAKOURAS Evelyne, MARIANI Michel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NIEMAZ Jean-Louis, PIANI Alain, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, VICHARD Daniel

Absents excusés : HURET Edith, PARMENTIER Marlène (donne pouvoir à KALIAKOURAS Evelyne), PERCEVAL Christophe (donne pouvoir à ARNAULT Jacqueline)

Absents : CHANOIR Jessica, CHEDAL-ANGLAY Evelyne, NANTET Laetitia, TISSOT Christian

Date de la Convocation : 23 mars 2023

Nombre de Conseillers : En exercice : 28
Présents : 21
Votants : 22

Monsieur Alain ROUX-MOLLARD est élu secrétaire de séance.

OBJET : Approbation compte administratif 2022 – Budget principal

Le conseil municipal réuni, sous la présidence de Monsieur Alain ROUX-MOLLARD, (le Maire s'étant retiré pour le vote) délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 pour le budget principal de la Commune de Grand-Aigueblanche dressé par Monsieur POINTET André, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal **à l'unanimité** :
(Monsieur le Maire André POINTET s'est retiré pour passer au vote)

- 1) **Lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, tel que présenté en annexe à la présente délibération
- 2) **Constata**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

- 3) **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser
- 4) **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES DEFICITS	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICITS	RECETTES EXCEDENTS
Résultats antérieurs	654 580.64			0
Réalisations	3 002 686.30	3 975 664.49	4 168 316.78	6 590 268.45
Résultats de l'exercice		972 978.19		2 421 951.67
Résultats de clôture		318 397.55		2 421 951.67
Restes à réaliser	672 437.97	136 914.01		
Résultats définitifs	217 126.41			2 421 951.67

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire



André POINTE